

Quels sont les chiffres-clés et les domaines d'excellence de la recherche à Aix-Marseille Université (AMU) ?

AMU totalise 80 000 étudiants dont 10 000 étudiants étrangers, 8 000 membres du personnel, 800 M€ de budget et 800 000 m² de surfaces bâties. Elle est présente sur 4 départements (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse) et bien plus de villes : Aix-en-Provence et Marseille bien sûr, mais aussi Digne-les-Bains, Gap, Aubagne, La Ciotat, Salon de Provence... Les activités de recherche sont portées par 4 500 enseignants-chercheurs et 3 500 personnels de support répartis au sein de 122 structures de recherches et 18 instituts d'établissements très axés sur l'interdisciplinarité. Parmi les champs disciplinaires les plus dynamiques j'aimerais citer les SHS (sciences humaines et sociales), les sciences de l'environnement, le droit et l'économie, la santé (maladies émergentes, neurosciences, immunologie, oncologie), la chimie, la mécanique, les sciences du numérique ou encore les mathématiques... AMU est une université de recherche intensive qui a reçu d'un jury international le label de l'Initiative d'Excellence (IdEx). Cette reconnaissance nous a donné l'idée de lancer un appel à projets blanc doté de 10 M€ pour recueillir des propositions de projets de recherche, de formation ou d'animation. Cet appel a dépassé nos espérances puisque nous avons déjà reçu 350 lettres d'intention. Les projets devraient être sélectionnés en décembre prochain. Et puis, nous n'oublions pas l'importance de la qualité de vie pour les étudiants et le personnel : notre logo, « socialement engagée », se traduit notamment par des cours multilingues (anglais, arabe...) et une approche innovante de la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes.



© Aix-Marseille Université



© Jean Fondacci

Pourriez-vous nous donner quelques exemples de projets de recherche en cours ?

AMU a récemment proposé deux réponses dans le cadre de l'appel à projets national « Biocluster » : l'une avec Gustave Roussy (elle apporte son expertise en immuno-oncologie), l'autre axée sur l'immunologie au sens large avec des industriels régionaux et des start-ups à fort potentiel d'innovation. Par ailleurs nos chercheurs sont très impliqués dans des projets liés à la chimie et la virologie, comme en témoignent les travaux de Xavier de Lamballerie, Directeur de l'Unité des Virus Emergents. AMU est également très active en Europe : elle est la deuxième université française à avoir reçu le plus de financements (40 M€) dans le cadre du programme H2020 et la seule à avoir un représentant permanent à Bruxelles. Elle est aussi très impliquée dans CIVIS - l'université civique européenne, une alliance de 10 universités européennes dont AMU est cheffe de file. Au-delà de l'Union européenne, Aix-Marseille Université a développé des relations avec les États-Unis, les pays de l'aire méditerranéenne, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient mais aussi la Chine avec un institut franco-chinois à Wuhan : spécialisé dans la formation en biologie, cet établissement a très récemment célébré sa première promotion de co-diplômés AMU sur le niveau licence le 22 juin 2022.

Comment favorisez-vous la valorisation de la recherche et le transfert de technologies ?

Quatre structures y sont dédiées : la direction Recherche et valorisation (gestion des contrats avec l'ANR), la filiale Protisvalor (gestion des contrats avec les industriels et des contrats européens), l'actionnariat dans la SATT Sud-Est (maturation des inventions pour les transformer en innovations) et 2 incubateurs de start-up : Impulse (généraliste et local) et Belle de Mai (axé sur les multimédias avec un rayonnement national). S'y ajoute le programme PEPITE de promotion de l'entrepreneuriat étudiant. AMU est aussi dotée d'une fondation qui lui permet de recevoir des dons d'industriels et de mettre sur pied des chaires industrielles. Récemment, un partenariat avec la CMA-CGM a permis de créer la première Chaire universitaire du territoire dédiée à la santé. AMU est toujours en dialogue avec les acteurs socioéconomiques régionaux et élabore avec eux la vision de Marseille 2030 dans le cadre d'un comité de prospective stratégique.



© Aix-Marseille Université



© Aix-Marseille Université

Pourriez-vous nous présenter les activités de la Cité de l'Innovation et des Savoirs d'Aix-Marseille (CISAM) ?

La CISAM a été créée en 2016 pour former massivement les étudiants à la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation avec le concours d'industriels (CMA-CGM et l'Occitane), de la Métropole Aix-Marseille-Provence, du Conseil régional et de la Ville de Marseille. Lauréat de l'appel à projets « Excellence » lancé dans le cadre du PIA (Programme d'Investissement d'Avenir désormais nommé « France 2030 »), le

projet « CISAM+ » porté par AMU a bénéficié d'un financement de 40 M€. Cela permettra à la CISAM de prendre une ampleur considérable et ainsi favoriser les champs de la création artistique, culturelle et technologique. Elle est aussi lauréate d'un contrat européen portant sur les industries culturelles et créatives. Son ambition est de développer des innovations sur des thématiques préférentielles en fonction des villes en partenariat avec le CNRS, l'Inserm et l'IRD. In fine, nous promovons l'innovation sous toutes ses formes : technologique, pédagogique et managériale. Une innovation au bénéfice des étudiants.